

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/127

**Objet : Vente d'une parcelle sur la Zone d'Activités Economiques du Peckel à Hardifort
auprès de l'entreprise KLIM'TOP CONTROLS**

Séance du mardi quinze novembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente

Titulaires présents (55) : Francis AMPEN – Brigitte GALLI – Gaëlle LEFEVRE - Sophie SPATOLA – Christophe LEGROIS – Pierre GRANDGENEVRE – Nathalie BAUCHART – Serge LACONTE – Régis DONDEYNE – Régis DUQUENOY – Marc DEHEELE – Jean-Luc SCHRICKE – Dominique JOLY – Jacques NUNS – Philippe MASQUELIER – Valentin BELLEVAL – Jean-Pierre BAILLEUL – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Gaël DUHAMEL – Céline SAUZEAU – Philippe GRIMBER – Élise DORMION-ROUSSEZ – Didier TIBERGHEN – Catherine DEPELCHIN – Pascal DECOOPMAN – Jean-Luc CAPPAERT – Samuel BEVER – Jean-Michel PLAETEVOET – Yves DELFOLIE – Elizabeth BOULET – Jérôme DARQUES – Nathalie DEBOUDT – Serge OLIVIER – Roger LEMAIRE – Marie SANDRA - Pascal CODRON – Franck MEURILLON – Thierry DEHONDT – Joël VERMEULEN – Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT – Christophe DEBREU – Luc EVERAERE – Bertrand CREPIN – César STORET – Marie-Madeleine CAMPAGNE – Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE – Jean-Pierre BATAILLE – Dorothée DEBRUYNE – Mark MAZIERES - Virginie DELESTRE – Anne VANPEENE – Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Suppléants présents (3) : Danielle MAMETZ par Laurent DENIS – Bernadette POPELIER par Didier PELISSIER – Sandrine KEIGNAERT par Francis BEVE

Procurations (20) : Antony GAUTIER à Samuel BEVER - Arnaud DEVILLEZ à Pierre GRANDGENEVRE – Gilles DEVIENNE à Sophie SPATOLA – Marjorie VANDENBERGHE à Brigitte GALLI – Marc DENEUCHE à *Nathalie BAUCHART* – Maxime DEPLANCKE à César STORET – Luc VAN INGHELANDT à Régis DONDEYNE – Caroline LANDTSHEERE à Jean-Luc DEBERT – Florence BRISBART à Philippe GRIMBER – Bernard DENTENER à Gaël DUHAMEL - Audrey SCHERRIER à Céline SAUZEAU – Michel DUHOO à Valentin BELLEVAL – Sophie ANDRE à Jean-Pierre BAILLEUL – Rebecca ELSSENS à Marie SANDRA – Frédéric JUDE à Eddie DEFEVERE – Carole DELAIRE à Régis DUQUESNOY – Céline INGELAERE à Anne VANPEENE – Jean-Luc BARET à Jean-Pierre BATAILLE - Joël DEVOS à Dorothée DEBRUYNE – Eric SMAL à Luc EVERAERE

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 78

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLEUL

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales.



**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/127

**Objet : Vente d'une parcelle sur la Zone d'Activités Economiques du Peckel à Hardifort
auprès de l'entreprise KLIM'TOP CONTROLS**

La société KLIM'TOP CONTROLS, dont le siège est à Hardifort (59670) sur la zone d'activités du Peckel, souhaite acquérir une parcelle de 2 000 m², issue de la division de la parcelle cadastrée section ZA n°208, à proximité immédiate de la parcelle sur laquelle elle est implantée depuis 2005.

L'entreprise est spécialisée dans la conception et la fabrication de solutions de stockage long terme de légumes. Rachetée par le groupe VINCI ENERGIE en 2019, elle est en développement constant et compte aujourd'hui 52 salariés.

Pour poursuivre sa croissance, l'entreprise a déposé un permis de construire pour la construction d'un nouveau bâtiment d'une surface de 2 500 m². Ce bâtiment sera construit sur le site actuel, à l'emplacement occupé par une aire de stockage et par le parking des salariés. L'acquisition d'une parcelle de 2 000 m² vise donc à relocaliser cette aire de stockage et ce parking, pour conserver un stationnement et une circulation fluide sur la zone d'activités. La mise en œuvre de ce projet devrait entraîner la création de 20 emplois à l'horizon 2024.

L'acquéreur s'engage à signer une promesse d'achat au plus tard 6 mois après le vote de la délibération par le conseil de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Si cet engagement n'était pas respecté, la CCFI disposerait de la faculté de remettre en vente le terrain concerné.

Considérant la compétence Développement économique de la CCFI ;

Considérant la demande du porteur de projet en date du 28 juin 2022 ;

Considérant que le projet de KLIM'TOP CONTROLS présente des perspectives intéressantes en matière de développement économique et de création d'emplois ;

Vu l'avis des domaines en date du 22 novembre 2021 ;

Il vous est proposé :

- d'accepter le principe de la vente de 2 000 m² au profit de la société KLIM'TOP CONTROLS dont le siège est situé à Hardifort ;
- de fixer le prix de vente à 16 euros HT le m² soit un montant de 32 000 euros HT ;
- d'autoriser l'entreprise KLIM'TOP CONTROLS à substituer toute personne physique ou morale de son choix lors de la signature du compromis puis de l'acte de vente ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer le compromis, puis l'acte de vente et tout document relatif à la cession.

Vote :

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 15 novembre 2022,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAL

